

CHOISIR SA ZONE DE PLANTATION

Cette fiche va vous guider dans vos réflexions pour choisir une zone de plantation appropriée en fonction de critères écologiques et des objectifs de votre projet.

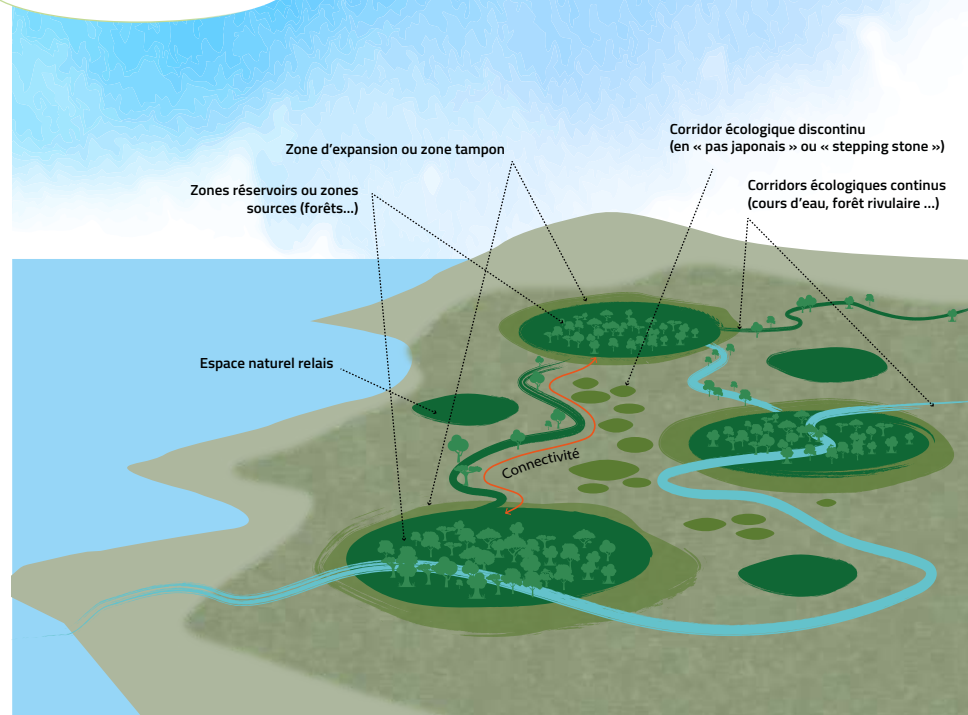
NOTIONS D'ÉCOLOGIE DU PAYSAGE

En écologie du paysage, la notion de réseau écologique* est centrale et permet de structurer le paysage en différentes zones interconnectées. L'identification de ces zones est un moyen de définir les secteurs où il est possible de mettre en place des opérations de restauration.

Ces zones sont communément désignées de la manière suivante :

- Les **zones réservoirs*** ou **zones sources** : riches en biodiversité où les organismes peuvent effectuer leur cycle de développement complet.
- Les **zones d'expansion** : moins riches en biodiversité mais présentant des caractéristiques écologiques similaires aux zones sources, et constituant donc des espaces naturels colonisables par les espèces. On parle de **zone tampon*** lorsque leur envergure permet d'éviter toute nuisance au centre de la forêt sèche. Elle comprend la **lisière*** de forêt, qui correspond à la jonction avec le cœur forestier.
- Les **corridors*** : ils assurent les connexions structurales* et fonctionnelles* entre les différentes zones du paysage et permettent le déplacement, la reproduction ou l'installation d'espèces végétales et animales.

Éléments structurants du paysage



RENFORCEMENT DES FORÊTS SÈCHES EXISTANTES

Pour garantir la viabilité des réservoirs de forêts sèches, ou permettre leur expansion, il est possible dans un premier temps de **renforcer les espaces contenus dans les zones tampons**, notamment les lisières, par des opérations de plantation.

Objectifs	Protéger et renforcer l'existant. Permettre l'expansion des forêts sèches.
Intérêt	Créer un front de colonisation. Favoriser un processus naturel de régénération*.
Où ?	Autour d'un cœur de forêt sèche, comprenant une zone tampon dotée d'espaces ouverts pour une plantation en plein*, ou sous couvert aux abords de la lisière de forêt.
Comment ?	Tendre vers la formation d'une couverture végétale en plantant de jeunes arbres, et ainsi combler les ruptures d'espaces boisés au sein de la zone tampon. Ou diversifier les espèces déjà implantées au niveau de la lisière.
Qui contacter ?	Pôle Forêt Sèche du CEN

Rupture de continuité d'un espace boisé
(Pointe Maa, 2008)



Expansion de la lisière de forêt sèche après restauration
(Pointe Maa, 2016)



Comment identifier les espaces propices à la restauration situés dans les zones tampons ?

Voir : un outil cartographique pour vous aider à identifier les zones à restaurer.



RENFORCEMENT DES CONNECTIVITÉS* ENTRE LES FORÊTS SÈCHES

Pour garantir la viabilité des réservoirs de forêt sèche, voire leur expansion, il est possible dans un second temps de **renforcer les espaces contenus dans des corridors** de courte ou moyenne distances par des opérations de plantation.

Objectifs	Rétablir le fonctionnement écologique des forêts sèches et favoriser leur résilience*.
Intérêt	Permettre un flux de gènes essentiel à la conservation des espèces. Faciliter la mobilité des disséminateurs* et pollinisateurs* (oiseaux, insectes).
Où ?	À la jonction de parcelles de forêts sèches déconnectées, dans un paysage fragmenté. Peut être appliqué à grande échelle.
Comment ?	Corridor : la plantation relie linéairement et de façon continue des forêts sèches. « Pas japonais »* ou « stepping stone »* : des « îlots » de plantations entre les parcelles de forêts sèches permettent de rétablir les connectivités.
Qui contacter ?	Pôle Forêt Sèche du CEN DDEE de la province Nord (projet SNB)



Comment identifier les espaces propices à la restauration situés dans les zones tampons ?

Voir : un outil cartographique pour vous aider à identifier les zones à restaurer.

Parcelle de restauration ex nihilo en « pas japonais »
(Presqu'île de Pindai, 2016)



■ Parcelle de forêt sèche
— Barrière de protection anti-cerfs

Corridor de forêt sèche reboisé
(Pindai, 2013)



DIVERSIFICATION DES FORÊTS SÈCHES DÉGRADÉES

Des opérations de plantation visant la **diversification du cortège d'espèces** sont également possibles, au niveau des zones citées précédemment. Lorsque des espaces naturels dégradés à tendance monospécifique*, ou envahis par des espèces exotiques envahissantes végétales sont identifiés, les plantations de diversification sont tout particulièrement préconisées. Elles interviennent en général sous le couvert des strates de végétation déjà en place, ou en interrangs dans une ancienne plantation.



Plantation de diversification dans des zones dominées par les faux mimosas (*Leucaena leucocephala*)

Afin de bénéficier du couvert végétal (ombrage, limitation de l'érosion des sols, fixation de l'azote), de limiter l'expression de la banque de graines au sol et dans l'optique de diversifier les formations monospécifiques, il peut être envisagé de planter des espèces de forêt sèche sous-couvert des *Leucaena leucocephala*.

Dans ce cas, il est préconisé de procéder à un layonnage léger de la parcelle pour l'accès aux zones de plantation et un simple élagage des branches basses à l'emplacement de la plantation. Pour ce type de plantation, un choix d'espèces sciaphiles* peut être privilégié.

Objectifs	Améliorer la diversité floristique des forêts sèches dégradées ou des zones reboisées. Renforcer les populations d'espèces rares et menacées (ERM).
Intérêt	Faciliter les processus naturels de régénération. Accélérer les successions écologiques*.
Où ?	Sous une formation monospécifique (type faux-mimosa, gaïac). En interrangs ou sous-couvert d'une parcelle reboisée.
Comment ?	Sous couvert après élagage des branches basses si nécessaire pour libérer de l'espace. En interrangs, ou à l'intérieur de layons ouverts. Après éradication des espèces exotiques envahissantes végétales (EEEV).
Qui contacter ?	Pôle Forêt Sèche du CEN Parc zoologique et forestier Ville de Nouméa (site du Ouen Toro)

Plantation participative
(Parc du Ouen Toro, 2013)



Choisir sa zone de plantation pour organiser une plantation participative

Ce type de chantier vise un double objectif de restauration et de sensibilisation. Il peut être réalisé sur les zones à forts enjeux de restauration présentées dans cette fiche.

Cependant, des critères complémentaires doivent être pris en compte pour le choix d'une zone et l'organisation optimale d'une plantation participative :

- La proximité de bassins de population (centres urbains).

- L'accessibilité du site.
- Le type de terrain permettant une réalisation simple du protocole de plantation en toute sécurité pour les participants.
- Les parcs, aires protégées et espaces naturels périurbains abritant des forêts sèches et bénéficiant d'aménagements pour l'accès du public sont des lieux idéaux pour organiser une plantation.

Renseignez-vous!

D'INFOS

Qui contacter ?	Ville de Nouméa (site du Ouen Toro) Pages Facebook des ONG et associations : WWF NC , Mocamana , Caledoclean CIE Sem Mwe Ara
------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

UN OUTIL CARTOGRAPHIQUE POUR VOUS AIDER À IDENTIFIER LES ZONES À RESTAURER : L'EXPLORATEUR FORÊTS SÈCHES



<http://carto.cen-foret-seche.georep.nc/>

L'explorateur cartographique forêts sèches hébergé sur le portail d'information géographique du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ([georep.nc](#)) est une plateforme rassemblant dans une interface unique les données cartographiques concernant les forêts sèches du territoire. La délimitation des zones de vigilance des forêts sèches et l'identification des connectivités vont pouvoir vous guider dans la définition de vos projets de restauration.

Identification des zones tampons pour renforcer les lisières :

Pour identifier ces secteurs propices au développement d'un projet de restauration, utilisez la délimitation cartographique de la **zone de vigilance des forêts sèches 1** qui comprend le noyau forestier (zone réservoir) et une zone tampon de 50 mètres.

Les ruptures de continuité d'espaces boisés et les lisières comprises dans cette zone de vigilance **1** sont des secteurs idéaux pour élaborer un projet de plantation.

Identification des corridors de restauration entre les forêts sèches (zones de connectivité à courte 2 et moyenne 3 distances) :

Pour identifier les corridors propices au développement d'un projet de restauration, utilisez la couche cartographique des **connectivités (courte 2 ou moyenne 3 distances)**.

Un croisement de ce zonage avec la couche d'occupation du sol ou l'imagerie satellite permet d'identifier des zones de rupture de continuité, des zones dégradées, propices au développement d'opérations de plantation (reboisement en « stepping stone » ou corridor pour la reconnexion de deux parcelles de forêts sèches). Une vérification complémentaire sur le terrain permet de préciser le choix de la zone à restaurer.

- 1** Zone de vigilance des forêts sèches (en vert),
- 2** connectivité courte (en orange) et
- 3** moyenne (en rouge) distances.



D'INFOS

À lire	Cartographie des connectivités des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie (Rota, 2016). Approche paysagère pour des stratégies d'actions en vue d'optimiser la conservation et la restauration de la forêt sèche (Grange, 2012).
Qui contacter ?	Pôle Forêt Sèche du CEN DDEE de la province Nord DENV de la province Sud